



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : ACTE MODIFICATIF N°1 DU MARCHÉ
D'AMÉNAGEMENT DE LA CRÈCHE VILLA
AUBERT – LOT N°1 : AMÉNAGEMENT
INTERIEUR, PASSE AVEC LA SOCIÉTÉ
ABATECH**

**DÉCISION N° DM-24-178
EN DATE DU 18 JUIN 2024**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la Commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-22-178 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre LEBEAU, Adjoint au Maire ;

VU la décision n°DM-23-419 du 15/11/2023 de signer le marché d'aménagement de la crèche Villa Aubert – Lot n°1 : Aménagement intérieur (notifié le 21/11/2023) ;

VU le procès-verbal de la commission d'appel d'offres en date du 06/06/2024, donnant un avis favorable ;

CONSIDÉRANT que l'acte modificatif n°1 a pour objet d'intégrer au marché de travaux les prestations ayant fait l'objet d'ordres de services en cours d'exécution ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société ABATECH, sise 64bis, rue Dulong 75017 PARIS, représentée par Monsieur Jean-François POULAIN, l'acte modificatif n°1 du marché d'aménagement de la crèche Villa Aubert - Lot n°1 : Aménagement intérieur.

Le montant initial du marché s'élevait à 969 229,44 € HT, soit 1 163 075,33 € TTC.

La durée initiale du marché était de 6 mois à compter de l'ordre de service de démarrage.

Le montant du présent acte modificatif est défini de la manière suivante :

| | |
|---|--------------------|
| OS n°2 ayant pour objet divers modifications en plus ou moins-value concernant l'électricité, la menuiserie intérieure, le CVC/plomberie/chauffage et la plâtrerie/maçonnerie | 30 167,30 € |
| Montant € HT de l'acte modificatif n°1 | 30 167.30 € |
| TVA (20 %) | 6 033.60 € |
| Montant TTC de l'acte modificatif n°1 | 36 200.76 € |

Le présent acte modificatif n°1 arrête le nouveau montant du marché à hauteur de 999 396,74 € HT, soit 1 199 276,09 € TTC.

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20240618-Imc1H12103H1-AR
Date de réception en Préfecture : 18/06/2024
Date de Publication : 18/06/2024

L'acte modificatif n°1 a une incidence de deux semaines sur le délai d'exécution du marché.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de l'urbanisme, des
grands travaux, de l'habitat et des travaux de
construction, d'entretien et de maintenance des
équipements publics,

Signé

Pierre LEBEAU

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20240618-Imc1H12103H1-AR
Date de réception en Préfecture : 18/06/2024
Date de Publication : 18/06/2024